Domaine Public 894
DP
J.A. 1000 Lausanne 1 11 février 88
Hebdomadaire romand Vingt-cinquième année

Les difficiles successions

Maillefer, Dubied et maintenant Kudelski, autant d'entreprises romandes qui ont fait parler d'elles ces derniers mois: licenciements, restructurations, passage sous contrôle étranger. Il n'y a là rien d'anormal, dans la logique du système de l'économie libérale qui passe aussi par pertes et profits le sort des travailleurs. Des entreprises meurent, d'autres apparaissent et se développent; citons par exemple Lem à Genève dans l'électronique de puissance ou Valtronic à la Vallée de Joux. Il importe surtout que les ouvriers et les employés n'aient pas à pâtir d'événements dont ils ne sont pas responsables.

S'il y a problème, c'est que ces entreprises ont toutes une particularité commune: ce sont des sociétés familiales, entièrement entre les mains de leur créateur, comme Kudelski et Maillefer, ou possédée par les descendants comme Dubied. Les fondateurs étaient tous des inventeurs de talent qui ont su fabriquer des produits en avance sur la concurrence.

Les problèmes surgissent après quelques dizaines d'années. Les descendants de la famille Dubied se sont révélés être de piètres gestionnaires et ont conduit l'entreprise à la faillite. Charles Maillefer s'est rendu compte que ses héritiers n'auraient pas les mêmes facilités que lui et il a préféré vendre à des Finlandais. Stefan Kudelski, vieillissant, s'est enfermé dans un règne solitaire et a commis des erreurs stratégiques. Les enfants ont rarement les talents du père; le renouvellement social provoqué par un changement de propriétaires peut s'avérer positif. Il n'est par contre pas normal qu'une entreprise puisse sombrer, entraînant parfois une région avec elle, uniquement parce que la succession est mal assurée.

Les solutions ne sont pourtant pas faciles à trouver. Les sociétés familiales ont généralement connu des années très fastes. Elles ont pu s'autofinancer et ont souvent réussi à se développer sans recourir au marché financier. Or, c'est la pire des situations en cas de problèmes: l'entrepreneur qui a pu rester seul maître à bord n'a eu personne pour l'alerter à temps, le soumettre à la critique et l'aider à trouver des solutions.

Il ne sera d'ailleurs guère mieux loti s'il a dû recourir au crédit bancaire. Le banquier jugera sur le bilan, les créances et le carnet de commandes. Il ne s'occupera pas de la gestion, ni de la stratégie de la société et fera remarquer à juste titre que ce n'est pas son métier.

Pour être prévenu de la situation délicate d'une entreprise, il faut d'abord être informé. Et c'est là que le bât blesse en Suisse. La législation permet en effet aux entreprises de rester très discrètes sur leurs résultats. Aux Etats-Unis, citadelle du libéralisme, les sociétés sont tenues de livrer une information beaucoup plus large sur leur situation. Mais la thérapie est d'autant plus efficace que le diagnostic est précoce.

Nous aimerions donner un exemple. En 1958, le Club Méditerranée a 6 ans. La croissance s'est déroulée tellement vite que Gilbert Trigano, le co-fondateur, n'a plus de liquidités. Il sera sauvé par Edmond de Rothschild qui renfloue la caisse et prend la majorité du capital, mais a l'intelligence de maintenir le créateur à la tête de son entreprise et de n'imposer que le directeur financier et le réviseur des comptes. Ce cas, loin d'être unique, est intéressant. Favoriser l'émergence de l'information, la diversification du capital et l'implication réelle du conseil d'administration dans la vie de l'entreprise est une des solutions possibles à notre problème.

Enfin, il faut parler du rôle essentiel qui devrait être réservé aux syndicats et aux commissions du personnel. Le patronat aime à dire que la gestion, ce n'est pas leur affaire. Mais même si l'on ne parle pas d'un pouvoir de codécision, le droit à l'information, le droit de prendre connaissance des livres de comptes, le droit de critique serait un garde-fou pour parer aux dangers de l'exercice solitaire du pouvoir patronal.

La responsabilité, le personnel doit la subir contre son gré quand les choses tournent mal. La coresponsabilité devrait lui être reconnue quand les choses vont encore bien.

JG

POLITIQUE CANTONALE

Le PDC saint-gallois en crise

(*cfp*) Le recul du PDC de Saint-Gall (–7 sièges) n'est pas seulement dû à la présence nouvelle du Parti des automobilistes (+7 sièges) aux dernières élections cantonales. C'est un épisode d'une évolution qui a commencé au début des années huitante, c'est-à-dire à la fin des douze ans de majorité absolue démo-chrétienne au Grand Conseil saint-gallois, conquise en 1972.

En 1980, le PDC avait non seulement la majorité au Grand Conseil, mais il approchait de la majorité absolue dans l'électorat (48,8%). En 1984 il perdait six sièges et 2,8% des électeurs. Le mouvement s'est amplifié cette année.

Le PDC saint-gallois est probablement le plus ancien parti suisse, puisqu'il a été fondé en décembre 1834. Il a des sections dans presque toutes les communes du canton. Ses 16'000 membres sont enregistrés dans l'ordinateur du secrétariat cantonal. Ce secrétariat est bien équipé tant en personne qu'en matériel. Les collaborateurs exercent en plus de leurs tâches administratives des fonctions politiques. Un journal cantonal trimestriel et le magazine du PDC suisse sont envoyés à tous les membres. Le budget annuel est d'un demi-million de francs. A souligner encore que le PDC saint-gallois entretient des rapports avec la CDU du Bade-Wurtemberg et la CSU bavaroise, en Allemagne, l'OVP du Vorarlberg en Autriche et avec les partis du Liechtenstein.

Ajoutons que la présidence du PDC suisse est assumée par la conseillère nationale Eva Segmüller et le secrétariat général par Peter Faganini, deux Saint-gallois. Personne n'avait prévu pareil déclin; le magazine du PDC suisse titrait d'ailleurs dans son numéro de janvier, parlant du PDC saint-gallois: «Conscient de sa valeur, productif et puissant». Voilà qui prête aujourd'hui à sourire.

En fait, la situation à l'intérieur du PDC saint-gallois est troublée par les rivalités entre les différentes tendances organisées: chrétiens sociaux, communauté de travail, «économie et société», femmes. Les chrétiens-sociaux ont manifesté ouvertement leur présence aux dernières élections nationales par le dépôt d'une liste séparée mais apparentée. Les suffrages et le siège obtenus au Conseil national appuient leurs revendications et ils viennent ainsi de voir confirmer leur droit à un des trois mandats du parti au Conseil d'Etat. Les femmes, et plus particulièrement la présidente nationale Eva Segmüller, en ont fait les frais.

L'euphorie n'est plus de mise au PDC saint-gallois, même si l'organisation modèle fait envie à ceux qui connaissent l'amateurisme de bien des partis dans notre pays. La crise ne sera pas facile à résoudre. ■

Les automobilistes arrivent

(*pi*) L'arrivée du Parti des automobilistes au Grand Conseil de Saint-Gall a surpris par son ampleur: avec 7 sièges, il se place devant les Verts, qui n'ont obtenu que 5 députés (+4). Si le phénomène s'étend à d'autres cantons et au niveau fédéral, où la députation automobile est actuellement négligeable (2 sièges), il posera un problème aux politiciens. On a en effet pu observer que l'émergence de partis organisés autour d'un thème principal (les nationalistes, les verts) avait provoqué avec ceux-là un durcissement de notre politique à l'égard des étrangers, avec ceux-ci un vernis écologique sur certaines décisions. La présence simultanée de représentants des automobilistes et des milieux de défense de l'environnement va-t-elle annuler l'influence des deux partis? Il est plutôt à prévoir que les partis de droite vont durcir leur position et faire de moins en moins de concessions aux verts, chez qui ils ont peu de chance de glâner des voix.

Reste à savoir s'il s'agit d'une vague de fond ou d'une émergence passagère, comme la Suisse a l'habitude d'en observer plus ou moins régulièrement. Nous y reviendrons.

TESSIN

Une commune aide les locataires

(*rg*) Balerna est un charmant village du Mendrisiotto, connu pour son église du XII[e] siècle et pour son centre de culture alternative. Politiquement, c'est un fief de la gauche, qui a obtenu 35% des voix aux dernières élections cantonales, (moyenne cantonale: 25%). Depuis quelques mois, Balerna — comme beaucoup d'autres communes tessinoises — est touchée par une vague de spéculation immobilière, qui se manifeste pour les locataires par des congés-ventes et des hausses considérables des loyers. De nombreux immeubles locatifs sont vendus par des sociétés immobilières tessinoises à des spéculateurs suisses alémaniques: après le marché des résidences secondaires — que beaucoup de communes tessinoises ont limité par l'adoption de normes restrictives dans leurs plans d'aménagement — les opérateurs immobiliers suisses alémaniques se jettent donc sur le marché de l'habitation primaire.

Le problème bien sûr doit être réglé aux niveaux fédéral et cantonal par des mesures contre les congés-ventes et les hausses excessives de loyer en cas de transaction immobilière. En attendant, la commune de Balerna n'est cependant pas restée inactive et, parallèlement à la construction de logements, elle a décidé de prendre en charge les frais de justice et les honoraires des avocats que les locataires victimes de la spéculation immobilière devront débourser pour faire valoir leurs droits. Cette décision — une première en Suisse, semble-t-il — a soulevé un débat de droit: est-elle compatible avec l'intérêt général que la commune doit sauvegarder? Antonio Soldini, membre PSU de l'exécutif de la commune et auteur de la proposition contestée, répond que oui: la situation du logement à Balerna est grave et la commune ne peut pas rester inactive face à la population, qui est touchée dans un bien essentiel comme le logement. ■

ACHAT D'AVIONS MILITAIRES

Un choix politique et financier

(*jd/jg*) Le Département militaire proposait au Conseil fédéral de choisir entre deux modèles américains, le F16 et le F18. Le gouvernement a renvoyé le dossier au DMF en lui demandant d'inclure dans le choix d'un nouvel avion de combat le Mirage 2000 français et Jas 39 suédois.

En Suisse, l'achat d'un avion militaire donne toujours lieu à un vif débat: chaque citoyen naît soldat mais aussi spécialiste de l'aéronautique. Rappelons qu'en cette affaire la logique militaire n'est pas seule en jeu. Le calcul économique et l'aspect symbolique entrent également en ligne de compte.

Lorsqu'elle renouvelle sa flotte, Swissair achète toujours les avions les plus modernes, parfois avant le vol du premier prototype. Il est même arrivé que les premiers avions sortant d'une chaîne de montage soient pour notre compagnie nationale. Les appareils les plus récents sont aussi ceux dont le coût d'exploitation est le plus bas, qui consomment le moins de carburant, assurent les meilleures conditions de confort et de sécurité et donnent la meilleure image à la compagnie. La concurrence entre les compagnies étant de plus en plus forte, cette stratégie de Swissair semble la plus judicieuse.
Dans le domaine de l'aviation militaire, le DMF agit exactement à l'inverse. Il privilégie dans ses choix du matériel éprouvé, déjà en service dans plusieurs armées étrangères. Ainsi le F16 et le F18, tout comme le Mirage 2000, sont en activité depuis plus de 5 ans. Seul le Jas 39 est un avion destiné à entrer en service en 1992.

Comme les nouvelles machines suisses de combat doivent être disponibles à cette date, cela signifie, si le Conseil fédéral et les Chambres suivent le choix du DMF en faveur des avions américains, que notre armée prendra livraison d'un appareil ayant déjà 10 ans d'âge. Or c'est précisément entre 1990 et 1995 qu'une nouvelle génération d'avions de combat, comme le Rafale français, entrera en service dans les grands pays d'Europe. De plus, aux yeux du DMF, ce nouvel avion doit durer 30 ans. Si l'on se place dans une logique purement militaire, on peut se demander si un tel avion est vraiment en mesure de combattre des adversaires potentiels.
Cependant, il n'y a pas que la logique militaire, il y a aussi une logique financière. Il est bien sûr moins cher d'acheter un avion d'aujourd'hui qu'un engin encore sur plan, vendu beaucoup plus cher. Le DMF a maintenu en service depuis 30 ans les Hunter. Les Mirage 3 sont opérationnels depuis 20 ans. On connaît le sens du bricolage perfectionniste du DMF. Nul doute que les Hunter et les Mirage auront subi de nombreux aménagements-perfectionnements pendant toutes ces années, ne serait-ce que leur électronique de bord, dont nous imaginons qu'elle a dû être profondément transformée. Nous serions curieux de connaître les coûts de modernisation de notre aviation militaire.
Ajoutons encore la question des commandes compensatoires. Le pays fournisseur améliore ses chances s'il peut nous garantir qu'il achètera à l'industrie suisse des produits pour un montant appréciable. Echange de bons procédés qui relève plus de l'équilibre de la balance commerciale que de l'efficacité militaire.

Mais en plus des logiques militaires et financières, il y a aussi une logique politique. Depuis l'affaire des Mirage en 1964, il faut que l'achat d'avions militaires ne coûte pas trop cher, se fasse dans la discrétion et suscite aussi peu de débats que possible. C'est le calcul qui a été fait il y a une dizaine d'années lors de l'achat des Tiger.
Enfin l'aviation militaire est affectée aussi d'une charge symbolique importante. C'est même là peut-être l'aspect essentiel. Faire publier des photos d'un avion militaire sur fond de Jungfrau, c'est une affirmation de souveraineté, comme le fait de battre monnaie ou de hisser le drapeau. Or, un avion militaire est esthétiquement un bel objet, qui a de l'allure et qui frappe l'imagination. ■

Des présidents contestés

(*cfp*) Willy Pfund, radical soleurois, et Anton Keller, démocrate-chrétien argovien, présidents cantonaux de leurs partis respectifs, viennent de constater que leur fonction ne leur assure pas nécessairement l'élection au Conseil d'Etat.
Dans les deux cas, la candidature du président, ratifiée par le congrès cantonal, a été combattue par des candidatures «sauvages». A Soleure, c'est une femme, Cornelia Füeg-Hitz, qui a été élue au second tour. Elle a quitté sa ferme au début de février pour assumer ses nouvelles fonctions. Ce n'était pas une inconnue sur le plan politique puisqu'elle a siégé autrefois au Conseil national. Elle était simultanément paysanne, avocate et notaire.
Conséquences pour le parti radical soleurois, qui semble ne pas avoir supporté qu'une femme s'asseye dans le fauteuil gardé au chaud pour son président: démission du secrétaire et du président et constitution d'une commission pour préparer l'avenir du parti.
A Aarau, le deuxième tour n'a pas encore eu lieu mais le président, candidat officiel au premier tour, distancé par son principal concurrent, renonce à maintenir sa candidature. La partie se jouera entre les deux démocrates-chrétiens qui ont provoqué l'échec du candidat président.

EN RETOUR

Le temps politique

(*réd*) A l'automne 87, qui fut préélectoral — c'est loin déjà — DP 874 se présenta en format cahier: l'essai dépassait les dimensions d'un article de journal, même long; de surcroît, dans chaque page, le texte n'occupait qu'une colonne, l'autre étant laissé blanche, invite au lecteur à devenir interlocuteur, selon son inspiration ou son humeur.

Il faut maintenant rendre compte de l'exercice. Et d'abord remercier ceux qui ont lu, plume en main. Le taux de participation est de 1 sur 130. Proportion correcte: ce dialogue politique n'était pas le bingo. La répartition géographique est bonne: tous les cantons romands sont présents, sauf le Valais — nous regrettons souvent sa marginalité — mais répond aussi la Suisse allemande citadine (Bâle, Berne, Zurich). Nous ne sommes pas en mesure de procéder à une analyse professionnelle de nos correspondants; ni politiciens professionnels, ni magistrats ne sont toutefois du nombre. Quant aux commentaires globaux sur notre entreprise, ils ouvrent tout grand le spectre des appréciations: de «je trouve ces textes amphigouris et inutilement abstraits» à «effort remarquable, surtout réussi dans l'analyse». L'échantillonnage, donc, est représentatif.

Nous avions choisi quatre entrées, que nous rappelons: les rapports nouveaux de la société avec la nature «exploitée»; les catégories sociales dans la Suisse d'aujourd'hui; la société médiatisée; la lisibilité du politique. Pour donner la parole à nos lecteurs, nous reprenons dans le même ordre.

La nature dénaturée

Langage — En préalable, nous avions souhaité que soit refusé l'excès verbal. Sous prétexte que pour faire prendre conscience, il faut frapper avec des formules fortes, sont mises en circulation des métaphores outrancières: de la mort des forêts au Sida mental. Vive réaction sur ce point.

Notre «civilisation» accepte de tuer pour payer son confort, mais refuse le mot. (P.H.)

Morbidité n'est pas mortalité, mais il y a des maladies qui conduisent à la mort. Il faut éviter l'inflation des mots, mais aussi la banalisation. Waldsterben = agonie des forêts, et non mort. (J.M.)

Nous y ajouterons l'emploi perverti de «holocauste» qu'on minimise et qu'on applique abusivement à toute persécution. (M.B.)

La langue que l'on parle, que d'autres parlent à ma place, n'est-elle pas sujette à l'inflation, comme un produit de consommation? Il lui faut «rester dans le vent»! Et que dire de la précision factice de la «langue de bois»? (P.C.)

Ajoutons que nous avons été pris au mot de la leçon donnée

- pour avoir identifié «imposteur» à «gourou» (*dans le Bouddhisme, le gourou est un Maître qui enseigne le chemin vers la découverte de soi à travers les exercices, l'ascèse, la méditation, etc*);
- pour avoir utilisé des termes flous comme réforme ou volontarisme, qui font, lourde pierre dans notre jardin, chiraquien;
- pour avoir recouru trop facilement à des mots tels que «bourgeois»;
- pour avoir avec trop de légèreté parlé des caisses noires bernoises comme d'un abus de pouvoir sans volonté d'enrichissement (vieux réflexe conditionné par la tradition séculaire de soumission déférente à LL.EE.);
- pour avoir sorti un cahier aux pages non numérotées!

Réformisme

Les rapports Homme-Nature sont aujourd'hui bouleversés par l'avancée scientifique. Agression et sentiment de culpabilité: «Les conditions sont réunies pour un dérapage dans la religiosité», écrivions-nous. Le sujet est trop essentiel pour être abordé, comme nous l'avons fait, en quelques lignes. Certains lecteurs pourtant on suivi sur le terrain.

La nature n'est pas une «bonne mère». Elle procède d'événements géologiques, biologiques, tout en présentant à l'homme l'illusion de la stabilité. On ne saurait déifier les substances «naturelles», l'environnement, etc. Des toxines mortelles proviennent de cryptogames. (M. R.)

L'écologie ne se limite pas aux problèmes techniques à résoudre pour survivre, mais est aussi un état d'esprit, une autre relation avec l'environnement en tant que fondement de la vie. A la relation de propriétaire-exploitant que la société industrielle a établie avec la nature, l'écologie oppose une relation qui redonne une place au sacré. Il y a là incontestablement un élément religieux, dans le meilleur sens du terme, comme le relève déjà Denis de Rougemont qui parle de «conversion» à l'esprit écologique dans L'avenir est notre affaire. (J.M.)

Quant à la proposition de développer toutes les formes de contre-pouvoirs compétents qui figurent dans ce chapitre, elle suscite approbation (majorité) ou scepticisme.

Des experts indépendants sont certes préférables à des experts «vendus», mais sont-ils vraiment un «contre-pouvoir» ou simplement le même pouvoir en plus humain et plus honnête? Le vrai contre-pouvoir à l'impérialisme technologique ne serait-il pas précisément spirituel? Peut-être vaudrait-il mieux parler d'équilibre entre recherche scientifique et éthique ? (J.M.)

Que de «religieux» parmi les experts! (F.B.)

Sur quels critères apprécier les experts? Tout récemment encore, je me suis trouvé en face d'experts techniques compétents. En définitive, c'est moi non-expert qui ai dû trancher. (P.C.)

La contre-expertise est un devoir des associations privées suffisamment motivées pour y mettre le prix, mais elles doivent avoir un droit à l'accès aux données. Donc transparence totale. (C.-F. P.)

Le volontarisme

Ce mot en «isme» n'est peut-être pas le meilleur, encore qu'il enthousiasme parfois: c'est un «coin enfoncé entre le déterminisme de l'histoire et la liberté de l'homme» (E.B.).
Mais pour nous, il renvoyait à une évidence: quand le pouvoir devient sans limite, comme l'est en soi le pouvoir scientifique, il faut qu'il accepte (ou qu'on lui impose) des limites volontaires. Nous persistons et signons: c'est à tort qu'on parle à ce sujet d'étatisme.
La discussion en revanche a été faiblement ouverte sur le contrôle du gouvernement par ordonnances. Le Parlement pourrait-il se saisir de certains sujets techniques, tels les seuils acceptables?

Il se mêle déjà trop de détails techniques. (F.B.)

Ce sujet, important, devrait être repris. Au même chapitre, plusieurs approbations pour dénoncer la cartellisation qui utilise pour se renforcer les normes de sécurité. Mais ce sujet est devenu de portée européenne; il est déjà entré par cette porte dans l'actualité.

La réversibilité et l'agriculture

Nous avons eu le sentiment que la réflexion accrochée au mot «réversibilité» méritait d'être prolongée, parce que stimulante. Elle peut être engagée au niveau philosophique, juridique; ou au niveau concret.
Nous avons été frappés, ayant parlé de la dégradation (irréversible?) des sols agricoles, de la vivacité des protestations. Les agronomes, tout en philosophant, aiment parler le langage des faits. Dans le débat, ils ont un rôle important à tenir.
A propos de culture intensive:

Le paysage viticole de Lavaux et de La Côte est un exemple des effets positifs de la culture intensive sur l'environnement, sans dégradation du sol! La concentration des moyens (mécanisation, semences sélectionnées, fertilisation, pesticides, soins au sol) n'exclut pas une culture raisonnée et non dévastatrice. Seule, l'utilisation de méthodes de cultures inappropriées peut mettre en danger le sol! La Suisse est un exemple de la bonne conservation des paysages et des sols sur lesquels elle repose, cela grâce à une culture intensive! (M.R.)

Ou de dégradation des sols :

On demande des hommes politiques... osant dire que le progrès s'obtient par tâtonnements successifs («trial and error») et non par l'anathème jeté sur des techniques que l'on ne connaît même pas. Sait-on par exemple que «les lourdes machines qui tassent le sol» utilisent la traction multi-axes, ont des pneus plus larges et à basse pression, et qu'elles font en définitive moins de dégâts que leurs précédesseurs dans les mêmes conditions? S'il veut faire œuvre utile, le politicien de demain encouragera l'étude et la protection du sol, il essayera de faire passer le débat du plan émotionnel et stérile au plan plus concret de la mise en valeur des résultats issus des recherches appliquées. (J.D.N.)

Au chapitre agricole toujours, notre proposition de dépasser l'actuelle politique des prix garantis ou celle, envisagée, des paiements directs par une politique contractuelle, nous a valu de plusieurs lecteurs la question: ce contrat entre qui et qui? qui garantira le revenu? Mais la question peut être retournée: qui aujourd'hui garantit les prix? qui assurera les paiements directs? A des interventions étatiques rigides pourrait être substituée une intervention plus souple, s'adaptant mieux au terrain et à la diversité des situations, faisant appel à la compétence des organisations professionnelles.
Quant à la proposition de *mettre la barre plus haut* pour les décisions où l'irréversibilité est en jeu, comme cela se fait dans le domaine financier où des majorités qualifiées sont parfois exigées, elle nous a valu plusieurs remarques sceptiques:

Le politique étant un jeu (au sens de la théorie du même nom) qui oblige à décider sans connaître tous les éléments entrant en ligne de compte, la planification devrait en effet être ouverte; mais la tendance (par ex. dans l'aménagement du territoire) consiste, en pratique, à renoncer à planifier pour répondre — sans prévoir — au coup par coup: la crainte de l'irréversibilité conduit aussi à la confusion.

Et plus loin: *la hauteur de la barre n'empêche pas de spectaculaires renversements de tendance: tout le monde voulait les autoroutes tout de suite en 1960.* (A.C.)

Dans le même sens, et tempérant le credo du pas-à-pas réformiste.

Les sociétés se développent par «à-coups» successifs, il n'est pas du tout surprenant qu'une approche globale ne corresponde plus à une époque. On trouve une très bonne analyse de deux périodes successives de la société dans le livre de Rosenvallon Le moment Guizot. *Il nous explique en particulier que le besoin d'égalité qui s'était emparé de la société révolutionnaire est remplacé par un besoin équivalent de hiérarchie durant la période de la restauration.* (E.B.)

L'utilisation des «prix vrais» pour mieux faire apparaître le coût social réel de certains produits a été peu contesté. L'idée est d'ailleurs inscrite au programme gouvernemental de la prochaine législature. Autre chose serait d'utiliser à cette fin des taux variables de la TVA, mais l'Europe ne va pas dans cette direction.

Dans le prochain DP, nous poursuivrons cette lecture en commun et nous esquisserons une première synthèse. ■

DP Domaine Public

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley
Rédacteur: Pierre Imhof (*pi*)
Ont collaboré à ce numéro:
François Brutsch (*fb*)
Jean-Daniel Delley (*jd*)
André Gavillet (*ag*)
Raoul Ghisletta (*rg*)
Jacques Guyaz (*jg*)
Charles-F. Pochon (*cfp*)
Points de vue:
Jeanlouis Cornuz
Catherine Dubuis
Jean-Claude Favez
Abonnement:
65 francs pour une année
Administration, rédaction:
Saint Pierre 1, 1003 Lausanne
Tél: 021 / 22 69 10 **CCP:** 10 - 15527-9
Composition et maquette:
Liliane Berthoud, Pierre Imhof,
Jean-Luc Seylaz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA

AMELIORER LES CHEMINS DE FER DU JURA

Des paysans audacieux

(*pi*) A force de voir leurs projets enterrés faute de moyens, certaines entreprises de transport public ont appris à voir petit, à penser modeste. C'est le cas à Lausanne du projet de Tram du sud-ouest lausannois (TSOL), qui ne pourra pas offrir une capacité suffisante et sera donc incapable de provoquer un transfert de la route au rail; c'est le cas aussi du projet de prolongement du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher de son terminus actuel de Lausanne-Chauderon — provisoire depuis plus d'un siècle —, à la place du Flon, nouveau nœud de transports publics régionaux. Prolongement utile certes, mais qui ne permettra pas une augmentation de la cadence alors que les convois sont déjà bondés aux heures de pointe. Cette modestie s'explique par la peur de voir un projet refusé parce que trop coûteux.

La situation est différente dans le canton du Jura où les paysans s'opposent à un projet des Chemins de fer du Jura (Cj) parce qu'il est trop modeste. Voyons cela de plus près.

Profiter de la Transjurane

Le réseau des Cj — à voie étroite — part de La Chaux-de-Fonds, dessert les Franches-Montagnes et poursuit sa route jusqu'à Glovelier, à une douzaine de kilomètres de Delémont. Cette situation oblige les Francs-montagnards se rendant dans leur capitale à changer de train; deux changements sont même nécessaires pour ceux qui poursuivent leur voyage en direction de Bâle ou Bienne, ce qui n'encourage pas les touristes rhénans à venir se délasser sans leur voiture du côté de Saignelégier. Situation gênante, mais pas catastrophique au vu des quelques dizaines de voyageurs quotidiens. Mais voilà, la Transjurane devrait se réaliser prochainement et une voie de chantier provisoire va probablement être construite pour évacuer les gravats des tunnels. D'où l'idée de maintenir cette voie entre Delémont et Glovelier, où elle serait raccordée au réseau Cj. Une liaison directe à voie étroite La Chaux-de-Fonds-Delémont, à défaut de Bâle, serait ainsi réalisée. Coût de l'opération: 50 millions de francs. Au départ, l'idée a tout pour plaire: on profite d'une infrastructure partiellement financée par le compte Transjurane; on limite les atteintes à l'environnement en s'accolant le plus possible à cette dernière et on supprime un changement de train en gare de Glovelier. C'était sans compter l'opposition de la Chambre d'agriculture du Jura (CAJ), qui dénonce le sacrifice de 12 hectares de terres agricoles et le cloisonnement que provoquera tout de même ce prolongement. Alain Boillat, chef du Service des transports et de l'énergie, et auteur du projet, suspecte la CAJ de vouloir se racheter, après sa trop molle opposition à la Transjurane, dévoreuse de bien plus de surface. Les agriculteurs s'en défendent et rétorquent par un contre-projet audacieux: au lieu de prolonger de 12 kilomètres le réseau Cj, ils proposent de rendre le parcours Glovelier–La Chaux-de-Fonds utilisable par du matériel de type CFF. Ce qui nécessite de remplacer les rails métriques par une voie à écartement normal et d'adapter l'infrastructure électrique. Coût de l'opération: 166 millions de francs, soit plus du triple de la solution officielle.

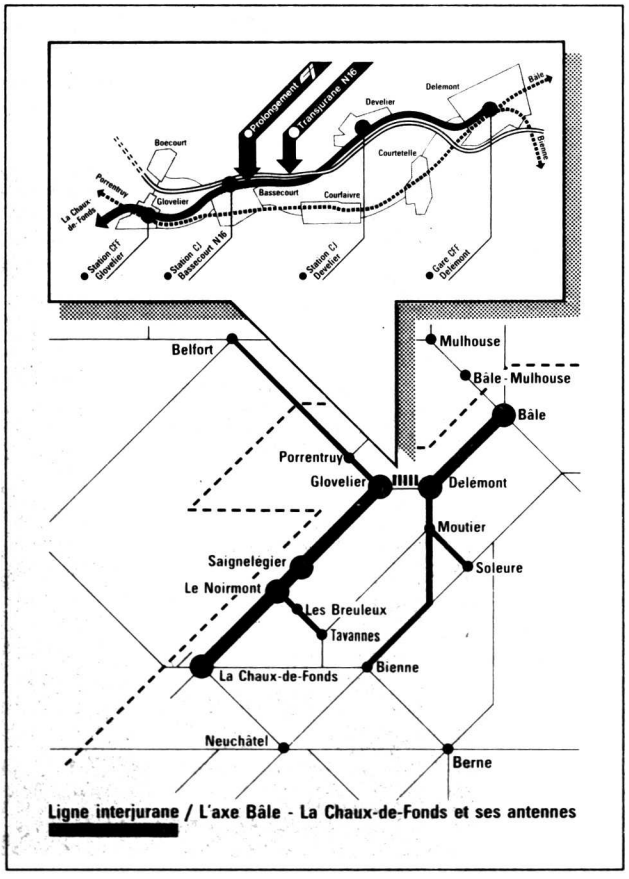

Ligne interjurane / L'axe Bâle - La Chaux-de-Fonds et ses antennes

L'exemple de la Vereina

Même coûteuse, la proposition des paysans est séduisante: elle permettrait de créer des liaisons directes Bâle–La Chaux-de-Fonds dont profiteraient les Franches-Montagnes. Elle amènerait donc à coup sûr du trafic supplémentaire — tant voyageur que marchandise — sur le réseau Cj, ce qui n'est pas certain avec la solution du prolongement, moins attrayante pour le transport de personnes et moins pratique pour les marchandises. Et son coût doit être relativisé: sont en effet comprises dans les 166 millions des corrections de courbes bienvenues qui permettraient de gagner du temps, ainsi que l'acquisition de matériel roulant neuf. Le Parti chrétien social indépendant du Jura rappelle d'ailleurs fort opportunément que la Confédération a pris en charge le 85% des 538 millions de l'investissement nécessaire à la ligne de la Vereina, dans les Grisons, pour «désenclaver» 6000 habitants.

Ah! si seulement René Felber, ancien maire de La Chaux-de-Fonds, avait repris le Département des transports, des communications et de l'énergie, il aurait pu léguer à sa région un grand projet ferroviaire, comme l'ont fait avant lui Roger Bonvin avec le tunnel de la Furka et Léon Schlumpf avec celui de la Vereina.

Pour aller de Bâle à la Chaux-de-Fonds...

Le but du projet de prolongement des Cj de Glovelier à Delémont est d'offrir une liaison Bâle - La Chaux-de-Fonds attractive, dont profiteraient également les Franches-Montagnes.

- Actuellement, le trajet de Bâle à la capitale des montagnes neuchâteloises prend, en train, 1h54 en passant par Bienne.
- Il y aurait bien moyen de profiter d'un trajet plus court, en changeant de train à Moutier et en passant par Sonceboz-Sombeval, mais les correspondances sont mauvaises et il ne circule que des trains régionaux sur ce tronçon. Il n'empêche que des liaisons directes Bâle - La Chaux-de-Fonds seraient déjà possibles en un temps concurrentiel par rapport au projet de prolongement des Cj. Les Franches-Montagnes n'en profiteraient toutefois pas et c'est à terme l'existence même de certains tronçons du petit train du Jura qui, sans une impulsion extérieure, sont menacés.
- Que ce soit par prolongement à voie étroite ou par mise à écartement normal du tronçon Cj, la liaison Delémont - La Chaux-de-Fonds serait possible en moins de 60 minutes, ce qui placerait Bâle à 1h40 environ des montagnes neuchâteloises.

Mais même sans le soutien d'un conseiller fédéral, le projet de la CAJ a de l'avenir et mérite d'être étudié plus attentivement que ne l'a fait le Service des transports et de l'énergie, qui estime un peu vite son financement *tout à fait hypothétique*, les investissements *hors de prix* et l'ensemble du projet *irréaliste*. Car de deux choses l'une: ou bien une liaison Bâle–La Chaux-de-Fonds via les Franches-Montagnes a sa raison d'être, dans l'espoir d'une augmentation du trafic, et autant faire preuve d'un minimum d'audace; ou bien elle ne se justifie pas et de meilleures correspondances en gare de Glovelier suffiront pleinement à satisfaire les voyageurs actuels qui n'en demandent pas tant. ■

POINT DE VUE

Beaux masques

J'ai envie de parler, tardivement hélas (l'exposition a fermé ses portes le 7 février), des masques de Walter Strub qui étaient exposés au Musée des Arts décoratifs à Lausanne. Strub est celui qui nous enchanta avec *L'Oiseau vert*, Molière, Sophocle, Euripide. Ils étaient tous là, masques de théâtre à la bouche bée et aux yeux vides, comme autant de têtes tranchées au bout de leur pique. Ils crient muettement la longue histoire des hommes, pleine de bruit et de fureur, d'amour et de mort. Ils me font penser aux autruches de Kundera: *Elles étaient six. En apercevant Tamina et Hugo, elles accoururent vers eux. Maintenant, elles formaient un petit groupe qui se pressait contre la clôture, elles tendaient leurs longs cous, elles les fixaient et elles ouvraient leurs larges becs plats. Elles les ouvraient et les refermaient à une vitesse incroyable, fébrilement, comme si elles voulaient parler chacune plus fort que l'autre. Seulement ces becs étaient muets et il n'en sortait pas le moindre son.*

Les autruches étaient comme des messagers qui avaient appris par cœur un message important, mais l'ennemi leur avait coupé les cordes vocales en chemin et eux, une fois arrivés au but, ne pouvaient que remuer leurs bouches aphones.

Tamina les regardait comme envoûtée et les autruches parlaient toujours, avec de plus en plus d'insistance. Ensuite, comme elle s'éloignait avec Hugo, elles se lancèrent à leur poursuite le long de la clôture, et elles continuaient de faire claquer leurs becs pour les avertir de quelque chose, mais de quoi, Tamina n'en savait rien (*).

Plus loin, les femmes algériennes, inspirées à Strub par une photo du temps de la guerre, se tiennent bouche cousue, pathétiques, farouches; elles portent sur l'épaule le fantôme d'une jarre, et dans leurs yeux vidés de toute lumière l'horreur de tous les combats. Plus loin encore, voici d'inquiétants hybrides conçus, semble-t-il, par la créature de Frankenstein et je ne sais quel «skin head» calotté de cuir et couturé de métal.

Les masques que dessine Walter Strub d'après Giacometti sont hallucinants de fidélité; faire des portraits du peintre et sculpteur grison une sculpture, c'est ce que réussit Strub, qui conserve, grâce au tissu et au crin, quelque chose de la rugosité des modèles, de l'hétérogénéité apparente de leur matière. «J'aime l'impureté, explique l'artiste. La vie en est faite: de saleté, d'obscurité, de scories, d'écarts, de foisonnement incontrôlé».

A cela s'ajoute l'humour, car que penser des «masques déguisés»? Sinon qu'on nous propose ici une mise en abyme de la face humaine, au cœur d'une prolifération de masques, tous aussi «vrais» les uns que les autres.

Passe pour l'homme déguisé en chat (notre illustration) ou celui déguisé en éléphant. Mais voici «l'âne déguisé en homme» qui s'est ourlé de délicates petites oreilles humaines et qui se trahit par son bonnet... d'âne!

Une fois de plus, le Musée des Arts décoratifs nous a offert du rêve, le meilleur qui soit, celui qui mène à la réflexion esthétique; mieux, existentielle. ■

Catherine Dubuis

(*) M. Kundera, *Le livre du rire et de l'oubli*, Gallimard, 1985.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Le couvre-feu électronique

Un ami de DP, Jean Fantoli, ingénieur au Sentier, me propose et vous propose la devinette suivante: *Le génie romain, personnifié par Mussolini, le plus grand législateur vivant, a montré à de nombreuses nations que l'on peut résister à la pression du socialisme, il a tracé la route qu'une nation peut suivre quand elle est courageusement conduite.* «Qui a écrit cela?» poursuit M. Fantoli. On souffle: ni un Suisse, ni, bien sûr, un Italien. Le gagnant aura droit à un apéritif au Lion d'Or. Dieu sait...!

Pour en revenir une dernière fois au beau livre de René Berger, *Jusqu'où ira votre ordinateur?* — une dernière fois, car vous vous doutez probablement que je vais vous entretenir du dernier livre de Ziegler, et de ce bon Monsieur Arbenz, qui se dépense sans compter pour corriger l'image de marque de la Suisse — il pose deux problèmes importants. *Une chose est sûre*, écrit-il, *c'est en compagnie* (de l'ordinateur) *que nous entrerons dans le troisième millénaire.* Et il a raison. *Dans ces conditions*, ajoute-t-il, *il vaut mieux essayer de comprendre plutôt que de vitupérer* — et il a encore raison.

Premier problème: j'ai dit les raisons que j'avais de douter que l'ordinateur soit vraiment une *intelligence* artificielle, capable de rivaliser avec la pensée humaine. *Quel chef d'Etat oserait aujourd'hui invoquer Dieu ou les dieux pour rétablir le déficit de la balance commerciale?* (p. 29). Eh oui! Malheureusement, il ne semble pas que le recours aux «lois» de l'économie, même conforté par l'ordinateur, soit beaucoup plus efficace...

Deuxième problème, plus inquiétant: il me paraît que *par nature et nécessairement*, l'ordinateur sera toujours dans les mains et au service du «pouvoir», quel qu'il soit. En effet, si vous apprenez à un enfant à lire et à écrire, avec du papier et un crayon, il sera bien difficile, par la suite, de le contrôler, de l'empêcher de s'informer et de communiquer avec ses semblables. Alors qu'à tout instant, un ordinateur peut être débranché, coupé de ses terminaux, etc. Et dans un pays comme le nôtre, dans la Suisse de cette fin de siècle, la chose n'est pas trop grave: le pouvoir, soigneusement contrôlé, n'abusera pas de ses moyens pour nous asservir — reste qu'un minimum de ressources financières est nécessaire... En revanche, qu'une crise survienne, qu'une tension (politique) se profile, et il risque fort d'être tenté, si j'ose dire, d'instaurer un «couvre-feu». Je ne crois pas que la situation de l'Iranien, même muni d'un ordinateur, soit enviable. De ce point de vue, je rejoins la perspective *raisonnablement optimiste* de René Berger (p. 58) qui pense que nous allons vers un gouvernement mondial — mais je me persuade que ce gouvernement n'aura rien de «démocratique» et sera plus loin que tout autre de répondre à mon attente.

Reste qu'il faut étudier et tâcher de comprendre, pour mettre en place les garde-fous nécessaires — ce à quoi ce livre, admirable d'information et d'intelligence, peut nous aider. ■

REPONSE

Les archives sonores

La critique de l'excellente recherche de Pierre Jeanneret *Léon Nicole et la scission de 1939* (DP 886) suggère que les historiens se mettent d'accord pour enregistrer la conversation, lorsqu'ils interrogent un témoin, et qu'ils déposent ensuite copie en un lieu d'archivage commun et reconnu. Il s'agit là d'une excellente suggestion, mais dont la réalisation n'est pas aussi simple qu'il y paraît. Avant de dire pourquoi, je voudrais souligner toute l'importance qu'il y a, en histoire contemporaine, à chercher le témoignage oral ou filmé.

Dans de nombreux domaines qui intéressent aujourd'hui l'historien, les documents écrits traditionnels ne sont pas conservés ou n'existent que de façon lacunaire. Cela est vrai de l'histoire sociale en général et particulièrement de l'histoire du monde ouvrier. Mais même là où l'on trouve des archives un peu substantielles, le témoignage direct apporte non une précision factuelle, car il est rare que le témoin ou acteur garde un souvenir précis de l'événement, mais un climat, une ambiance, qui permettent d'apprécier et d'interpréter avec plus de pertinence les documents écrits que l'on peut retrouver.

Recueillir le témoignage, cela dit, n'est pas simple. Car il est rare que l'on ait affaire au témoin idéal. La plupart du temps, les personnes interrogées parlent trop ou trop peu. L'interrogateur doit donc connaître son sujet, ce qui est parfois contradictoire avec la hâte qu'il faut mettre à saisir la mémoire qui disparaît. Et cette collecte d'informations est très coûteuse en temps, surtout lorsqu'on étudie des mouvements et des événements collectifs. Les Américains notamment ont développé depuis des années toute une méthodologie et l'histoire orale, aboutissement de ce mouvement, est représentée aujourd'hui aux Etats-Unis par des revues, des sociétés savantes, des congrès.

L'appel de DP me paraît donc venir à son heure pour l'histoire contemporaine suisse en général. Rappelons à ce propos les Archives d'histoire contemporaine qu'anime à Zurich Klaus Urner et qui recueillent des fonds privés ainsi que des témoignages visuels et sonores avec l'aide de colloques. Il y a là une activité dont nous pourrions nous inspirer en Suisse romande, dans certains domaines spécifiques comme celui du mouvement ouvrier, dans lequel travaillent précisément Pierre Jeanneret et le groupe d'histoire du mouvement ouvrier. Souhaitons que cette suggestion soit reprise et que les lecteurs de DP contribuent à sa réalisation.

Jean-Claude Favez
Professeur d'histoire
à l'Université de Genève